

1001 trucs et astuces pour bien vivre chez soi : Comment gérer ses déchets ?

Du 19 au 27 novembre 2011 se déroule la Semaine européenne de réduction des déchets. C'est l'occasion d'en apprendre plus sur les moyens d'actions au quotidien à la maison, au bureau, etc. Pour ceux qui n'ont pas pu s'y rendre ou autre, voici 1001 trucs et astuces pour gérer vos déchets !

Pourquoi trier nos déchets ?

La quantité de nos déchets augmente de façon continue et a doublé en quarante ans. Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 390 kg de déchets par an. Il est donc urgent d'en réduire :

- la quantité pour limiter le nombre d'installation de traitements, économiser des matières premières comme le pétrole dont on fait le plastique ainsi que l'eau et l'énergie nécessaires à la fabrication des produits et de leurs emballages ;
- la nocivité en apprenant à les connaître pour les jeter là où ils seront traités convenablement.

Nous disposons de moyens pour diminuer notre impact sur l'environnement de nos habitations, grâce à une bonne gestion de nos déchets, en agissant concrètement sur notre bien être à la maison. Modifions nos habitudes pour participer à une meilleure prise en compte de notre environnement et agir contre l'amplification de l'effet de serre, des pollutions et le gaspillage des ressources.

Que peut-on faire en tant que consommateurs ?

En tant que consommateurs, nous jouons un rôle fondamental car nos achats sont quotidiens. Avant le tri des déchets, ce sont nos choix à l'achat et notre utilisation des produits qui ont un effet sur la quantité de nos déchets. Chaque geste compte : de l'achat au tri, en passant par l'utilisation...

Des gestes simples, efficaces, porteurs de résultats concrets pour lutter contre le surplus des déchets ménagers :

Nous pouvons tous agir de façon concrète grâce à des gestes simples à s'approprier au quotidien. N'hésitez pas à faire appel à votre imagination et à créer vos propres éco-gestes !

- ▶ Mieux acheter : Chaque produit impacte notre environnement et cela tout au cours de son cycle de vie. L'acte d'achat est à la source de la future production des déchets. Achetons plus malin pour diminuer la quantité et la nocivité de nos déchets !

- Privilégiez les produits sans emballages superflus;
- Préférez les sacs réutilisables qui sont plus solides;
- Pensez à refuser les sacs plastiques ou en papier lorsqu'ils ne sont pas vraiment nécessaires;



- Privilégiez les produits rechargeables et les éco-produits. Porteurs des écolabels officiels ils vous apportent la garantie de leur qualité et vous renseignent quant à leurs impacts durant leur cycle de vie sur l'environnement;

- Choisissez bien vos produits pour moins en jeter. Favorisez des produits durables que vous pourrez entretenir et réparer. Interrogez vous quant à leur utilité qui doit déterminer votre achat ; etc.

- ▶ Privilégiez une meilleure utilisation: Consommer mieux pour réduire la quantité de nos déchets!

- Respectez les quantités qui vous sont recommandées pour éviter de surconsommer et limitez ainsi votre impact sur l'environnement;



- Refusez de recevoir des prospectus si vous ne comptez pas les lire. Chaque famille en reçoit 35 kg par an en moyenne, alors n'hésitez pas à adosser un autocollant « stop à la pub » ! Vous pouvez le télécharger gratuitement sur le site internet du Ministère de l'Écologie, du Développement

Durable, des Transports et du Logement : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Stop_pub.pdf;

- Limitez votre consommation de papier aussi bien chez vous, au travail qu'ailleurs. Pensez à faire des impressions recto-verso ou bien à réutiliser vos impressions en tant que brouillons;
- Evitez le gaspillage alimentaire. Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an. En étant vigilant nous pouvons facilement l'éviter. Achetez malin et faites, par exemple, une liste de courses en prenant en compte ce que vous avez déjà et ce dont vous avez besoin en fonction des menus que vous aurez préparés à l'avance. Pensez à bien conserver vos aliments. N'hésitez pas à regarder sur l'emballage le mode de conservation recommandé et la date limite de consommation et rangez devant ou au-dessus les produits qui sont à consommer rapidement. Cuisinez astucieux et accommoder les restes. Par exemple : faites un gratin ou une salade froide avec des pâtes ou un gâteau pour finir les œufs et le beurre, etc. Vous trouverez des idées de recettes anti-gaspillage via le lien suivant, alors à vos fourneaux ! <http://www.reduisonsnosdechets.fr/pdf/BOOKLET%20ADEME.pdf>

► Mieux déterminer ce qu'on jette et en diminuer la quantité: Donnez une seconde chance aux produits !

- Envisagez d'entretenir, de réparer ou de réutiliser vos objets. Si un produit ne vous est plus utile vous pouvez peut-être le réparer ou le réutiliser autrement. Par exemple, réutilisez de vieux vêtements pour faire des chiffons ou pensez à recycler des boîtes pour du rangement;
- Pensez à donner, vendre ou acheter d'occasion. Si un objet ne vous semble plus utile il peut l'être pour quelqu'un d'autre. Parlez en autour de vous, confiez le à une œuvre caritative ou vendez le (par exemple via des sites de vente entre particuliers comme Ebay et Le Bon Coin);
- Composter vos déchets organiques. C'est-à-dire valorisez vos déchets de cuisine (par exemple, épluchures, marc de café, feuilles mortes, etc). Il vous suffit de disposer d'un jardin, même petit, pour un amendement gratuit et de bonne qualité. Sinon vous pouvez composter grâce à des installations collectives prévues à cet effet (déchèteries) ;



- Recyclez vos déchets en respectant les consignes de tri. Lors de l'achat et de l'utilisation des objets, nous pouvons intervenir et limiter les quantités à jeter. Lorsque l'on arrive au moment où le produit doit être jeté, pensez à lui donner une seconde vie en le recyclant. Si vous n'êtes pas sûr de l'endroit où le déposer, mettez-le dans la poubelle classique. Vous trouverez plus d'informations sur le tri des déchets, dans le guide de tri d'Eco-

emballage : <http://tri-recyclage.ecoemballages.fr/>;

- Pensez à la collecte sélective qui apporte des matières premières pour le recyclage;
- Envisagez de recourir à la déchèterie. Lors d'un grand nettoyage ou lors d'un déménagement, pour les objets encombrants, ayez le réflexe de penser au service d'enlèvement (à domicile à jour fixe ou sur des points de regroupement); etc.

Après cela, certains déchets subsistent. Ils sont en partie incinérés et utilisés pour produire de l'énergie. Certains logements peuvent ainsi être chauffés. Le restant sera stocké. Il s'agit des déchets qui ne peuvent être valorisés d'une façon ou d'une autre. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Ministère de l'écologie, du Développement Durable, des transports et du logement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Gestion-des-dechets-.html>